

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3440 - VENDREDI 1<sup>er</sup> MARS 2019

VACCIN CONTRE LA ROUGEOLE

# Plus de deux millions d'enfants concernés

Des enfants de 9 mois à 14 ans vont être vaccinés contre la rougeole et la rubéole à travers une campagne qui sera organisée du 5 au 9 mars sur toute l'étendue du territoire.

« Avec l'appui de l'Alliance globale pour les vaccins et l'immunisation, le gouvernement congolais a déboursé une enveloppe consistante pour l'acquisition des doses de vaccin afin qu'il n'y ait pas de rupture pendant la campagne », a précisé le directeur du Programme élargi de vaccination, le Dr Alexis Mourou Moyoka.

Cette campagne de vaccination sera lancée par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso.



Une des campagnes de vaccination au Congo

Page 6

VIE DES PARTIS

## La majorité se projette vers 2021



Des membres de la majorité présidentielle lors de leur rentrée politique/Adiac

mer le candidat le mieux positionné tant par sa posture, son organisation que par sa capacité à capter la sympathie du peuple, ne peut et ne doit être transformé en une phase de confrontation guerrière », a averti le président par intérim de la majorité présidentielle, Pierre Ngolo.

Page 2

La majorité a mis à profit sa rentrée politique doublée de ses universités, le 27 février à Brazzaville, pour attirer l'attention de sa base sur les futurs combats politiques qui pointent à l'horizon, dont la plus importante est la prochaine consultation présidentielle de 2021.

« Ce rendez-vous de la démocratie, appelé à pri-

DÉVELOPPEMENT

## Création d'un instrument de mobilisation des capitaux chinois au Congo

Les documents portant création du Fonds national de développement du Congo ont été paraphés hier à Brazzaville entre le gouvernement et la société chinoise West african group. Il s'agit d'un outil chargé d'inciter les hommes d'affaires chinois à investir en République du Congo dans les secteurs porteurs tels l'agriculture, l'industrie, les infrastructures, la santé et la formation. Ce fonds représente un nouvel instrument de vivification de la coopération sino-congolaise qui célèbre cette année son cinquante-cinquième anniversaire.

Page 3

CUVETTE OUEST

## Des incidents font deux morts à Kellé

Un garçon et un officier de gendarmerie ont été tués, le 27 février, à Kellé, localité située au nord-ouest du Congo. Le premier est décédé au poste de la gendarmerie où il y avait été conduit par sa mère qui l'accusait de lui avoir volé la somme de 120 000 FCFA.

Le second, quant à lui, a reçu des tirs de calibre 12, après avoir été pris à partie par la population remontée contre les Forces de l'ordre

suite au décès du garçon gardé à vue. On signale également l'incendie, le même jour, d'un véhicule appartenant à la brigade de la gendarmerie de la localité.

SÉNÉGAL

Macky Sall réélu avec 58,27 % des suffrages

Page 6

ÉDITORIAL  
Capitale

Page 2

## ÉDITORIAL

## Capitale

Réfaire de Brazzaville ce qu'elle fut longtemps, c'est-à-dire la capitale culturelle et musicale du Bassin du Congo, n'a rien d'utopique alors que la deuxième décennie de ce nouveau siècle s'approche à grands pas. Et même si cela paraît fou dans le moment présent en raison des problèmes matériels, financiers essentiellement, qu'il nous faut résoudre, toutes les conditions sont aujourd'hui réunies pour y parvenir dans un délai raisonnable.

Deux raisons fondent le jugement exprimé ici de façon quelque peu sommaire : la première est l'extraordinaire richesse artistique de cette partie de l'Afrique où les groupes musicaux, les peintres, les sculpteurs, les cinéastes, les lieux de rencontres entre créateurs se multiplient ; la seconde tient au fait que la ville s'est dotée ces dernières années des infrastructures nécessaires pour permettre le développement de ces activités.

Dans le domaine musical et théâtral, l'engouement que suscitent aujourd'hui les concerts, les pièces, les conférences, les débats, les films qui se succèdent à l'Institut français du Congo montre que le public, au sein duquel figurent en bonne place les nouvelles générations, est de plus en plus attiré par toutes les formes de création. Et dans le domaine artistique, l'afflux des visiteurs vers notre propre Musée-Galerie Congo où sont exposés des milliers d'objets d'art, de tableaux modernes, de sculptures confirme le fait que dans le temps très matérialiste où nous vivons, la pensée, la tradition, la création sont perçues plus que jamais comme des valeurs essentielles.

Dans ce contexte très favorable, il est temps d'ouvrir les portes du Musée national, de multiplier les salles de cinéma et de concert, de donner aux archives nationales et régionales la place qui leur revient dans la société, de soutenir les ateliers et les galeries où sont exposées les œuvres des artistes congolais. De redonner aussi et surtout la place qu'elles méritent aux manifestations artistiques telles que le Festival panafricain de musique qui projettent à nouveau le Congo sur le devant de la scène artistique mondiale.

Si nous y parvenons dans les mois à venir, Brazzaville deviendra, ou plutôt redeviendra très vite, l'un des lieux de rencontres les plus prisés du continent.

Les Dépêches de Brazzaville

## VIE DES PARTIS

## La majorité présidentielle pense déjà à l'élection de 2021

Le président par intérim du collectif, Pierre Ngolo, a rappelé, le 27 février à Brazzaville, que l'échéance 2021 est un autre rendez-vous de la démocratie, qui devrait confirmer les avancées significatives effectuées par le peuple congolais dans le cadre du pluralisme politique.



Le collectif des présidents de la majorité présidentielle/Adiac

« Ce rendez-vous de la démocratie, appelé à primer le candidat le mieux positionné tant par sa posture, son organisation que par sa capacité à capter la sympathie du peuple, ne peut et ne doit être transformé en une phase de confrontation guerrière », a averti la majorité présidentielle, à l'occasion de sa rentrée politique.

Il s'agit, en effet, d'une occasion pour les partis et associations politiques constituant cette plate-forme de décliner leurs ambitions et de prendre des engagements nouveaux au cours de cette nouvelle année. « Pleinement consciente de ses responsabilités vis-à-vis des citoyens congolais qui ont des attentes aussi pressantes que diverses quant à leur confort existentiel sérieusement affecté par la conjoncture que nous vivons, la majorité présidentielle donne cette fois à sa rentrée politique un cachet singulier qui en appelle à un éveil des consciences », a rappelé Pierre Ngolo.

Cette rentrée politique a été couplée au lancement des universités de la majorité présidentielle. Selon le président par intérim de ce grou-

pement, ces universités qui dureront jusqu'au 24 mars sont un cadre d'analyse lucide et sérieuse sur la gestion de la cité en vue, a-t-il dit, des projections efficaces inscrites dans l'optique d'une action porteuse. « Au cours de ces universités, notre réflexion collective qui se veut critique et sans tabous n'aura de sens réel, d'intérêt véritable que si elle venait à déboucher sur de vraies réponses aux vraies questions qui préoccupent nos compatriotes. D'où, j'en appelle au sérieux, à l'effort ainsi qu'à la fécondité imaginative de tous les participants aux présentes assises qui doivent se considérer comme des missionnés fortement attendus aux résultats », a exhorté Pierre Ngolo.

Rappelant la situation économique et financière difficile que le Congo traverse, le président par intérim de la majorité présidentielle a déclaré que cette conjoncture alimentait l'inspiration aventurière de leurs adversaires politiques. Ces derniers, quand ils ne misent pas sur la déchéance du pays, a-t-il rappelé, promettent l'apocalypse à l'horizon 2021.

« Face aux propos incendiaires,

face aux menaces à la paix que profèrent certains acteurs politiques congolais, tout comportement révélateur de peu de souci que leurs auteurs ont pour les Congolais qui souffrent, la majorité présidentielle oppose sa détermination inébranlable à poursuivre le combat démocratique dans la paix et la sécurité des citoyens », a-t-il souligné.

Pierre Ngolo a, par ailleurs, appelé les participants aux universités de la majorité présidentielle à avoir la capacité d'identifier les moyens de dynamisation de leur action et des voies de sortie rapide de la crise actuelle. Le but étant, a-t-il précisé, de relever, dans les meilleurs délais, le défi consistant à assurer aux Congolais le mieux-être auquel ils aspirent et auquel ils ont droit.

La majorité présidentielle a, enfin, réaffirmé son engagement quant à la lutte contre les antivaleurs et autres comportements déviants prônée par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Ceci conformément à l'esprit de sa déclaration du 4 avril 2018.

Parfait Wilfried Douniama et Hersan Kessouaki, stagiaire

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana

(chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué

(chef de service),

## ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngono

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service pré-presses : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél.: 06 700 09 00 /  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## AFFAIRES

## Vulgarisation du bordereau électronique de suivi de la cargaison à l'export

Les opérateurs économiques évoluant à Brazzaville prennent part, du 28 février au 1<sup>er</sup> mars, à un atelier de sensibilisation au document de suivi de la cargaison destinée à l'exportation.

Organisée par le Conseil congolais des chargeurs (CCC), la rencontre succède à celle tenue à Pointe-Noire, au profit des hommes d'affaires de la capitale économique du pays.

Le bordereau de suivi de la cargaison est un document utilisé par les conseils des chargeurs africains pour les besoins de suivi des coûts, de statistiques et de traçabilité des marchandises.

Malgré le développement des technologies de la communication, ce document est souscrit de façon manuelle au CCC, a souligné son directeur général, Séraphin Mouenzi.

Il a précisé que cet atelier vise à faire en sorte que les usagers s'approprient la souscription du bordereau électronique de suivi de la cargaison à l'exportation. Celui-ci répond aux exigences de l'Organisation mondiale du commerce en matière de dématérialisation des documents dans les pratiques commerciales. Conscient du retard qu'il accuse, le CCC a sollicité l'expertise de la société Maritime kargo consulting pour moderniser la procédure d'obtention de ce bordereau.

« Les avantages de la mise en œuvre de cette réforme sont multiples aussi bien pour les usagers que pour l'Etat. Cette innovation va permettre une

grande célérité dans le traitement de l'information et un gain de temps, et donc de l'argent. Pour l'Etat, une meilleure maîtrise des statistiques pour les produits à l'exportation », a expliqué Séraphin Mouenzi.

Après Brazzaville, le CCC organisera des sessions de sensibilisation à cette réforme à l'endroit des opérateurs économiques de Ouesso et Dolisie, dans les départements de la Sangha et du Niari. Le directeur général de Maritime kargo consulting, Michael Awonon, a signifié qu'il est question de recueillir les avis des usagers en vue de l'améliorer du nouveau système.

« Les opérateurs économiques ont la possibilité d'apporter leurs contributions pendant les échanges avant le lancement du bordereau électronique. Nous avons développé un système avec un portefeuille électronique pour tout chargeur, rechargeable via les réseaux de téléphonie mobile ou les banques », a-t-il dit.

Avec le nouveau bordereau, les opérateurs économiques ne seront plus tenus de venir au CCC pour effectuer les formalités. Ils accéderont à la plateforme mise en place via internet depuis leurs bureaux.

Christian Brice Elion

## COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

## Lancement d'un outil de mobilisation des capitaux chinois au Congo

Les parties congolaise et chinoise ont signé, le 28 février à Brazzaville, les actes constitutifs du Fonds national de développement du Congo (FNDC), censé financer les activités des collectivités locales, les coopératives agricoles, la construction des infrastructures et des services sociaux de base.

Détenu à parts égales entre l'Etat congolais et la société chinoise West african group, le nouveau fonds vise à inciter les entreprises chinoises à investir dans le pays et à financer la diversification de l'économie locale. Au moins quatre secteurs ont été ciblés, notamment l'agriculture, les infrastructures, l'industrie avec la construction d'un parc national éco-industriel, le tourisme ainsi que la formation et la santé.

Le lancement de ce fonds est considéré par les parties comme une nouvelle étape dans la coopération sino-congolaise qui célèbre son cinquantième anniversaire cette année. Celui-ci va œuvrer dans la mobilisation des ressources financières auprès de divers partenaires institutionnels afin de faciliter le financement des projets d'investissement au Congo, a indiqué le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo.

« À l'heure où notre pays développe des pratiques financières rigoureuses caractérisées par la recherche des équilibres macro-économiques, le lancement du fonds constitue une réelle opportunité pour soutenir les investissements tout en préservant la viabilité de la dette », a déclaré le ministre, ajoutant que ce fonds est un maillon supplémentaire dans la figuration de l'écosystème financier

congolais et devrait intégrer les priorités du Plan national de développement 2018-2022.

Pour la partie chinoise, la naissance de cet instrument de développement marque l'aboutissement d'un long processus de négociations ayant débuté en 2014. La représentante de la société West african group, Huo Kouyin, s'est montrée rassurante quant à la mobilisation des capitaux chinois, de techniques et d'équipements.

« Nous sommes convaincus que les sociétés chinoises créeront de nombreuses usines et fermes, comme ce qu'elles ont fait en Chine et ailleurs. Elles peuvent étendre leurs activités aux zones rurales éloignées du Congo, malgré le manque d'infrastructures, de routes, d'électricité. Elles seront en mesure de la création des petites entreprises de transformation, en apportant à la population le savoir-faire et l'offre d'emploi », a estimé Huo Kouyin.

Notons que la cérémonie de signature des documents s'est déroulée en présence de plusieurs membres du gouvernement, dont le ministre de l'Aménagement du territoire et des grands travaux, Jean-Jacques Bouya, des diplomates étrangers et des dirigeants des établissements bancaires, des microfinances, des sociétés d'assurance...

Fiacre Kombo

## INTERVIEW

## Vincent Ngimbock : « Il y a un frémissement pour l'entrepreneuriat au Congo »

Des jeunes congolais sont attendus au grand rassemblement annuel d'entrepreneurs africains de la Fondation Tony Elumelu (TEF). Dans un entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville, le 27 février, le directeur général de l'UBA-Congo (membre de la fondation) décrypte le contexte socio-économique actuel, l'engouement des Congolais à entreprendre et le soutien qu'offre la TEF, à travers le mentorat et le financement de dix mille dollars, soit cinq millions de francs CFA.

**Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) :** Quelle est la particularité de la cinquième édition du forum de l'entrepreneuriat africain 2019 ?

**Vincent Ngimbock (V.Ng.) :** Permettez-moi de vous préciser l'objectif du programme comme l'a su bien le définir son premier responsable, Tony Elumelu. Il vise à démocratiser la chance de réussir en Afrique. Il est clair, aucun de nous n'a eu le succès sans qu'il soit appuyé par une autre personne.

Cette année, la particularité réside beaucoup plus sur le plan communicationnel. La fondation s'est engagée à diversifier ses moyens de communication, en utilisant les réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter, WhatsApp, Instagram. Cela nous permettrait d'atteindre un nombre important de jeunes à travers le continent. En résumé, nous allons mettre le paquet sur la communication, afin de toucher plus de jeunes possibles et de leur donner la chance de créer de la richesse et de l'emploi. L'inscription des entrepreneurs a commencé depuis janvier dernier et s'achève ce 1<sup>er</sup> mars.

**L.D.B. :** On parle de plus en plus d'entrepreneuriat en ce moment. Qu'est-ce que cela peut apporter aux jeunes ?

**V.Ng. :** L'entrepreneuriat s'impose aujourd'hui comme la solution aux problèmes du chômage, de la fai-

blesse du secteur privé et de l'absence de diversification de l'économie que font face les Etats africains. Il permet une insertion professionnelle des diplômés qui arrivent sur le marché de l'emploi.

Il faut donc changer de paradigme et permettre aux jeunes gens de créer leurs propres emplois, d'être autonomes. L'entrepreneuriat permet aussi de renforcer le tissu économique d'un pays, grâce à diverses initiatives comme dans l'agro-industrie, les télécoms, l'immobilier...

**L.D.B. :** Qui peut donc se lancer dans l'entrepreneuriat ?

**V.Ng. :** C'est une personne physique qui est capable de mobiliser les facteurs de production, c'est-à-dire un capital humain, un fonds propre et/ou emprunté. L'entrepreneur prend donc l'initiative et le risque de réunir les capitaux pour s'investir dans un secteur d'activité dans le but de créer des richesses. Il y a la notion de risque qui est fondamentale dans l'entrepreneuriat. L'expérience montre que la majorité des start-up qui se lance dans une année disparaît au bout de deux ou trois ans, parce que le facteur risque n'a pas été bien évalué.

Et c'est là où le programme de la Fondation Tony-Elumelu est important en termes de partage d'expérience. Au-delà du financement qu'offre la fondation, les jeunes sélectionnés bénéficient d'un en-

cadrement afin de mieux élaborer les projets, d'évaluer les risques, de connaître le marché et les produits qu'il leur faut.

**L.D.B. :** Beaucoup de jeunes congolais se sont inscrits en vue de bénéficier de l'accompagnement de la Fondation Tony-Elumelu. Quelle peut être leur chance dans ce challenge ?

**V.Ng. :** La fondation donne la chance à tout le monde. Il est juste question de faire preuve de proactivité, d'intelligence et de maturation dans la conception des projets. Le programme de la fondation est doté d'une expertise en la matière pour étudier la fiabilité des projets et ce qu'ils apportent comme de la valeur ajoutée, que ce soit dans les métiers de la banque ou de l'agriculture.

Vous savez que l'UBA fait partie du système et offre l'opportunité d'avoir la culture bancaire. En facilitant l'ouverture des comptes bancaires, nous donnons la chance aux jeunes entrepreneurs de sortir du monde informel pour entrer dans le circuit formel. Pour cela, nous sommes prêts à financer tout projet s'inscrivant dans la droite ligne du programme TEF. Un entrepreneur qui fait les affaires sans la banque aura du mal à tracer ses activités financières et les produits bancaires.

**L.D.B. :** Quels sont les projets ou secteurs d'activités que vous estimez plus porteurs ?



**V.Ng. :** C'est la fiabilité du projet qui compte pour nous. Le rôle du banquier que nous sommes, c'est de voir si le risque pris est de nature à créer les richesses et de rembourser les financements que sollicite l'entrepreneur. Je ne peux vous dire si la fondation est partante pour tel ou tel projet. N'oubliez pas que le but de l'entrepreneur est de créer les richesses, qu'il soit capable de payer le capital emprunté, de payer les employés et la fiscalité, ainsi que de disposer des réserves pour la survie de l'entreprise.

**L.D.B. :** Pour conclure, un

**mot sur l'entrepreneuriat au Congo ?**

**V.Ng. :** La lecture que je fais de l'entrepreneuriat au Congo, c'est qu'il est naissant. Compte tenu des difficultés que connaît le pays, les jeunes ont compris que la voie du salut ce n'est pas seulement le modèle traditionnel, c'est-à-dire l'école, le concours et la fonction publique. Il y a un frémissement pour l'entrepreneuriat au Congo, en témoignent les demandes de financement que l'UBA reçoit au quotidien.

Propos recueillis par Fiacre Kombo

**Maitre Patrick M. MAVOUNGOU**  
 Huissier de Justice, Commissaire Priseur  
 E-mail : Maitrepatrikmavoungoupro2016@gmail.com / patrikmavoungou96@gmail.com  
 Téléphones (+242) : 05. 527 54 76 / 06. 627 54 76, Pointe-Noire, République du Congo

REPertoire N°149  
 Du 17/09/2018

**PROCES VERBAL DE CONSTAT  
 D'ABANDON DE VEHICULES**

ORIGINAL



L'an deux mil dix-huit ;  
 Et le Dix sept du mois de Septembre à 13 heures 45 minutes ;  
 A la demande de la **Société CFAO CONGO SA**, dont le siège est situé au n°13 rue Cote-Matève, zone portuaire Pointe-Noire, RCCM n°CG/PNR/11B2303, NIU n° M200511000044105, BP : 1110, République du Congo ;  
 Poursuites et diligences de son représentant légal domicilié es qualité audit siège ;  
 Elisant domicile en tant que de besoin pour les présentes, en notre Etude de l'Huissier soussigné ;

Nous, Maître Patrick M. MAVOUNGOU, Huissier de justice, Commissaire priseur près la cour d'appel et les tribunaux de Pointe-Noire y demeurant. Téléphones : 05 527 54 76 / 06 627 54 76 soussigné ;

Avons été requis aux fins d'aller Constat l'abandon des véhicules donnés en réparation à la requérante par ses divers clients depuis déjà plusieurs années, auditionner tout sachant et dresser un procès verbal à cet effet ;

**DEFERANT A CETTE REQUISITION :**

Certifions sur l'honneur avoir été au siège de la Société requérante et dans son garage situé au numéro 13 de la rue Cote-Matève, zone portuaire de Pointe-Noire ;

**Y ETANT EN PRESENCE DE :**

- Monsieur **Eliphas BINDELA**, Responsable juridique et contentieux de la Société CFAO CONGO SA ;
- Monsieur **Prosper BAKOLELA**, Responsable Réception Grands Comptes, Atelier CFAO CONGO SA.

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE Officiant à l'Etude de Maître Jean NIMI, sise au 132 Avenue Moe Pratt à MAWATA  
 E-mails : Maitrepatrikmavoungoupro2016@gmail.com / patrikmavoungou96@gmail.com  
 N.L.U : P2018110002941162 - Tél. : (+242) 06. 627 54 76 / 05. 527 54 76 - Pointe-Noire République du CONGO

**MENTION :**

Monsieur **Luis KITEMBO**, nationalité Angolaise, avait en date du 1<sup>er</sup> avril 2011 déposé dans le garage CFAO CONGO aux fins des réparations, un véhicule dont les caractéristiques suivent :

- Type : VX
- Marque : TOYOTA PRADO
- Couleur : Noire
- Immatriculation : CBC 42-32
- Châssis : JTEBY25J800062742

Aussi, comme pour les précédents clients, Monsieur **Luis KITEMBO** n'a jamais solder les frais de réparations y afférents malgré les relances de la société requérante, ni procéder à l'enlèvement de son véhicule ;

**MENTION :**

Madame **MINGOUOLO Eulodie** avait en date du 17 septembre 2013, déposé dans le garage CFAO CONGO aux fins des réparations, un véhicule dont les caractéristiques suivent :

- Type : Berline
- Marque : TOYOTA AVENSIS
- Couleur : Grise
- Immatriculation : 031 DL 6
- Châssis : SB1BH55L90E087048

Que la société requérante via les représentants suscités, nous a signifié que Madame **MINGOUOLO Eulodie** qui, sauf erreur ou omission, s'était acquitté en son temps des frais de réparations n'est plus jamais revenu pour reprendre possession ou récupérer son véhicule

**MENTION :**

La société **DIANE CONSTRUCTION** avait en date du 02 Décembre 2015, déposé dans le garage CFAO CONGO aux fins des réparations, un véhicule dont les caractéristiques suivent :

- Type : GRAND VITARA
- Marque : SUZUKI
- Couleur : Grise
- Immatriculation : 640 EP 6
- Châssis : JS3TD04V494100245



Enfin et comme les précédents clients susmentionnés, la société **DIANE CONSTRUCTION** n'a jamais soldé les frais de réparations, ni daigner reprendre et/ou enlever son véhicule dans les locaux de CFAO CONGO ;

**MENTION**

Que suite à ce constat, il ressort que toutes ces personnes physiques et morales qui ont abandonné leurs véhicules dans le garage de la société requérante, causent à cette dernière un préjudice considérable ;

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE Officiant à l'Etude de Maître Jean NIMI, sise au 132 Avenue Moe Pratt à MAWATA  
 E-mails : Maitrepatrikmavoungoupro2016@gmail.com / patrikmavoungou96@gmail.com  
 N.L.U : P2018110002941162 - Tél. : (+242) 06. 627 54 76 / 05. 527 54 76 - Pointe-Noire République du CONGO

**MENTION :**

Après avoir signifié l'objet de notre visite à la société CFAO CONGO via les Responsables suscités, à savoir celui d'effectuer un Constat d'Abandon de véhicules dans le parc automobile et/ou garage de la société requérante par ses divers clients, ceux-ci nous ont accompagné dans leurs locaux ;

**Avons constaté et relevé ce qui suit :**

**MENTION :**

La **FONDATION CONGO ASSISTANCE** en sigle « F.C.A », avait en date à Pointe-Noire du 07 décembre 2015, laissé dans l'atelier CFAO CONGO, aux fins des réparations, un véhicule dont les caractéristiques suivent :

- Type : Fourgonnette
- Marque : PEUGEOT BOXER
- Couleur : blanche,
- Immatriculation : 275 GJ 6
- Châssis : VF3YDBMFCI1904725

Que malgré plusieurs relances de la société requérante, ce véhicule pour lequel quelques réparations avaient été effectuées, n'a jamais été enlevés des locaux de CFAO CONGO, ni même le solde des frais de réparation payés.

**MENTION :**

Monsieur **IBARESSONGO Rodrigues** avait en date à Pointe-Noire du 15 juin 2011, laissé dans l'atelier CFAO CONGO, aux fins des réparations, un véhicule dont les caractéristiques suivent :

- Type : Berline
- Marque : TOYOTA AVENSIS GRAND MODEL
- Couleur : Noire
- Immatriculation : 010 HM 4
- Châssis : SB1BH55L80E014060

Que Monsieur **IBARESSONGO Rodrigues** qui, nonobstant les relances à lui faites par la société requérante, n'a daigné payer les frais de réparations, ni réclamer l'enlèvement de son véhicule dans les locaux de CFAO CONGO ;

**MENTION :**

Monsieur **Bruno ITOUA** avait déposé depuis le 28 Septembre 2011, toujours aux fins de réparations, un véhicule dont les caractéristiques suivent :

- Type : RAV4
- Marque : TOYOTA
- Couleur : Noire
- Immatriculation : 995 DT 6
- Châssis : JTMBD33V185131619



Relativement à ce dossier et comme pour les précédents, Monsieur **Bruno ITOUA** n'a jamais solder les frais de réparations y afférents malgré les relances de la société requérante, ni procéder à l'enlèvement de son véhicule ;

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE Officiant à l'Etude de Maître Jean NIMI, sise au 132 Avenue Moe Pratt à MAWATA  
 E-mails : Maitrepatrikmavoungoupro2016@gmail.com / patrikmavoungou96@gmail.com  
 N.L.U : P2018110002941162 - Tél. : (+242) 06. 627 54 76 / 05. 527 54 76 - Pointe-Noire République du CONGO

**MENTION :**

Plus rien n'étant à constater, à relever, ni à inventorier, nous avons regagné notre Etude pour dresser le présent procès-verbal que nous avons marqué de nos seings le jour, mois et an que dessus et remis en brevet après enregistrement à la demanderesse pour servir et valoir ce que de droit/.



## VIOLENCES JUVÉNILES

# Les parents invités au suivi de leurs enfants

Le phénomène de délinquance et l'insertion socio-économique en milieu jeune ont été au centre des discussions du panel organisé, le 28 février à Brazzaville, par le ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique lors de la célébration de la Journée nationale de la jeunesse.

L'événement a été placé sur le thème « Lutter contre les nouvelles formes de délinquance juvénile pour favoriser l'harmonie et l'équilibre d'une bonne vie en société ». La communication faite à cette occasion par la secrétaire exécutive permanente du Conseil consultatif de la femme, Antoinette Kebi, a porté notamment sur la responsabilité des parents face à ce phénomène.

L'oratrice a circonscrit son exposé sur la définition des concepts responsabilité, parent, délinquance, avant de mettre plus l'accent sur le concept parent. Ce concept, a-t-elle expliqué, inclut le père, la mère et l'enfant. Cependant, elle s'est intéressée aussi au concept famille qui s'étend jusqu'à la huitième génération.

Antoinette Kebi a souligné que la famille a l'obligation d'apprendre aux enfants les valeurs fondamentales, de les suivre et de veiller à leur relation. « La responsabilité des familles est engagée car elles doivent se ressaisir et être le modèle des enfants. Elles doivent travailler pour les enfants afin qu'ils deviennent des citoyens dans l'avenir », a-t-elle indiqué.

L'implication des parents dans la vie des enfants a été appuyée par le



L'assistance lors de l'ouverture des travaux de la Journée nationale de la jeunesse/DR

président de la jeunesse de l'Union panafricaine pour le développement social, Sidoine Moudoudou, dans sa communication sur « L'implication des partis politiques dans la lutte contre la délinquance juvénile ».

Il a expliqué que le phénomène n'est pas propre qu'au Congo. Les violences juvéniles sont un problème complexe en milieu jeune. Elles demandent une étude approfondie afin que les solutions soient trouvées pour sortir les jeunes de cet engrenage.

Ce phénomène, a-t-il ajouté, est lié à plusieurs facteurs dont le com-

plexe intérieur des jeunes et la pauvreté. « La délinquance des enfants est due à l'irresponsabilité des parents et la défaillance des pouvoirs publics dont les lois ne sont pas appliquées par les services habilités. A cela, il appartient aux partis politiques de mettre au centre de leur programme les formations et séminaires afin de faire de cette jeunesse des bons citoyens », a-t-il soutenu.

Sidoine Moudoudou a, en outre, émis le souhait au gouvernement de créer un comité ministériel pour éradiquer ce phénomène, un

centre de rééducation et d'internement des jeunes et d'avoir une politique cohérente de lutte contre la délinquance juvénile.

Le thème sur « L'entrepreneuriat juvénile comme facteur de développement » a été développé par l'attaché de l'entrepreneuriat juvénile au ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique, Lionel Ngodjo Louvosso. L'objectif a été de promouvoir la culture entrepreneuriale en milieu jeune.

La célébration de la Journée nationale de la jeunesse a été également l'occasion pour le directeur général de la Jeunesse, Jean Claude Mouvioyi, de lancer l'invite aux jeunes à être responsables et à se ressaisir. Il leur a expliqué que l'abandon de toutes formes de violences leur permettra de bénéficier des formations et d'une prise en charge du gouvernement.

« Vous êtes l'espoir de la nation et le levier du développement du pays devant conduire à l'émergence, crédo du chef de l'Etat. La force, l'énergie, les idées, la volonté et l'optimisme que vous incarnez sont des talents nécessaires pour apporter à la population la prospérité et la joie », a-t-il dit.

Selon lui, le thème choisi est évoca-

teur car il interpelle la conscience collective à l'unité d'action dans la diversité afin de mener à la dé-mobilisation mentale et la prise en charge des jeunes.

## Les moyens violents utilisés par les jeunes portent atteinte à l'intégrité physique de la population

Les comportements déviants en milieu jeune ont été décriés par la ministre de tutelle, Destinée Hermella Doukaga, en présence des autres membres du gouvernement. Elle a demandé aux jeunes de cultiver les germes de la tolérance, la fraternité et l'amour, le Congo ayant besoin de paix et de cohésion sociale pour se construire et accéder à l'émergence.

La ministre a, par ailleurs, invité la couche juvénile à bannir les attitudes peu honorables qui ne servent à rien. Les jeunes doivent se ressaisir et prendre des initiatives qui contribueront à leur autonomisation, a-t-elle invité, avant de rappeler: « La grandeur d'une jeunesse se mesure par son sens de créativité, son engagement dans les actions de construction et l'esprit d'initiatives, et non par son penchant à la violence ».

**Lydie Gisèle Oko**

## VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

L'art dans sa Généralité,  
de la Tradition  
à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

## LUTTE CONTRE LA ROUGEOLE ET LA RUBÉOLE

## Plus de deux millions d'enfants seront vaccinés

Une campagne de vaccination contre les deux pathologies va se dérouler du 5 au 9 mars, sur l'ensemble du territoire national. L'opération vise les enfants de 9 mois à 14 ans et sera lancée, mardi prochain, par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

L'opération ne se fera pas de maison en maison mais plutôt dans les centres de santé et dans des postes supplémentaires de proximité, qui seront mis en place pour la circonstance. Pour les enfants des zones d'accès difficile, notamment de l'arrière-pays, les équipes mobiles effectueront des déplacements, selon le directeur du Programme élargi de vaccination (PEV), le médecin colonel Alexis Mourou Moyoka. « Avec l'appui de l'Alliance globale pour les vaccins et



Une opération de vaccination

**« Avec l'appui de l'Alliance globale pour les vaccins et l'immunisation (Gavi), le gouvernement congolais a déboursé une enveloppe consistante pour l'acquisition des doses de vaccin qu'il faut afin qu'il n'y ait pas de rupture pendant la campagne »**

*l'immunisation (Gavi), le gouvernement congolais a déboursé une enveloppe consistante pour l'acquisition des doses de vaccin qu'il faut afin qu'il n'y ait pas de rupture pendant la campagne », a-t-il précisé.*

Cette campagne va marquer

l'introduction d'un nouveau produit, dit vaccin combiné rougeole-rubéole. Il existe, en effet, une légère différence entre les deux pathologies.

La rougeole, encore appelée première maladie, est une infection virale éruptive aiguë qui atteint essentiellement

les enfants à partir de cinq ou six mois, ainsi que les jeunes adultes.

La rubéole, par contre, est une maladie virale épidémique, d'incubation voisine de treize à vingt jours. Elle atteint les enfants et peut provoquer des graves malformations congéni-

tales chez la femme lorsqu'elle est infectée au début de la grossesse.

Le vaccin qui sera administré protégera donc les enfants contre les deux maladies comme pour faire d'une pierre deux coups.

En dehors du vaccin combiné rougeole-rubéole, les enfants de neuf à cinquante-neuf mois bénéficieront du dépistage au mebendazole et d'une supplémentation en vitamine A. Dans le cadre de la sensibilisation, le PEV travaille en partenariat avec les principaux opérateurs de téléphonie mobile qui ont la responsabilité d'envoyer des SMS aux parents pour les alerter sur cette campagne de vaccination de sorte qu'aucun enfant ne soit oublié.

L'introduction du vaccin combiné est une manière pour le Congo de répondre aux exigences internationales en matière de lutte contre la rougeole. Au plan mondial, en effet, l'objectif défini est d'éliminer cette maladie d'ici à 2020.

Cette campagne est un donc un pas important que le pays fait dans cette direction avec, bien entendu, l'appui des partenaires comme Gavi.

**Rominique Makaya**

## PRÉSIDENTIELLE SÉNÉGALAISE

## Macky Sall réélu avec 58,27%

Le président sortant a remporté le scrutin dès le premier tour, selon la Commission nationale de recensement des votes (CNRV) dont les résultats provisoires, publiés le 28 février, sont susceptibles de recours.

Après quatre jours d'attente, les résultats du premier tour de l'élection présidentielle au Sénégal ont été annoncés en début d'après-midi de jeudi, par le président de la CNRV, le magistrat Demba Kandji.

Macky Sall, au pouvoir depuis 2012, devance le principal opposant et ancien Premier ministre, Idrissa Seck (20,50%); le député « antisystème », Ousmane Sonko (15,67%); le président d'université privée, Issa Sall (4,07%); et l'ancien ministre Madické Niang (1,48%). Ces chiffres doivent encore être validés par le Conseil constitutionnel, seul habilité à proclamer les résultats définitifs. Le taux de participation, a indiqué la CNRV, est de 66,23%. A titre de

comparaison, il était de 51,8% en 2012. Les électeurs se sont donc déplacés massivement. Sur 6 683 043 électeurs inscrits ; 4 426 344 ont voté ; 42 465 bulletins nuls ont été enregistrés et 4 383 879 suffrages se sont valablement exprimés. Macky Sall a remporté 2 554 605 voix, soit 58,27 %, ce qui lui donne vainqueur de cette élection ; Idrissa Seck, lui, a gagné la confiance de 898 674 électeurs, soit 20,50% ; Ousmane Sonko, pour sa part, a obtenu 687 065 voix, soit 15,67% ; loin derrière, Issa Sall qui obtient 178 533 voix, soit 4,07% ; et Madické Niang avec 65 002 voix, soit 1,48%.

« La représentante d'Idrissa Seck n'a pas signé le procès-verbal », a précisé le juge magistrat

Demba Kandji, qui a souligné, par ailleurs, que « les observations des représentants d'Ousmane Sonko, Madické Niang et Issa Sall » ont été annexées au procès-verbal de proclamation des résultats, en vue d'être « soumises à l'appréciation du Conseil constitutionnel ».

La Commission a justifié son retard par le fait que les derniers procès-verbaux ont été récupérés dans la matinée, notamment ceux arrivant de l'étranger.

Soixante-douze heures pour déposer d'éventuels recours

L'annonce de ces résultats provisoires s'est déroulée dans un climat politique difficile. Dès dimanche soir, le Premier ministre, Mahammed Boun Abdallah Dionne, avait revendiqué la



victoire de Macky Sall. « Sur la base des résultats que nous avons compilés, il faut féliciter le président Macky Sall pour sa réélection avec un minimum de 57% des voix », avait-il déclaré, déclenchant la colère des candidats de l'opposition.

Idrissa Seck et Ousmane Sonko ont multiplié depuis les déclarations remettant en cause la victoire de Macky Sall dès le premier tour, affirmant qu'un second tour est « inévitable ».

Mercredi, le décompte effectué par la Coalition Idy 2019 donnait

une toute autre photographie des résultats du premier tour. Selon l'ancien Premier ministre, Macky Sall obtiendrait, en effet, un score de 46,68 %. Idrissa Seck et Ousmane Sonko recueilleraient de leur côté, respectivement 27,68 % et 19,57 % des suffrages.

Les quatre autres candidats ont soixante-douze heures pour déposer d'éventuels recours devant le Conseil constitutionnel, qui sera chargé d'annoncer d'ici à huit jours les résultats définitifs de ce premier tour de la présidentielle.

**Josiane Mambou Loukoul**



## GROUPE ISM - ÉCOLE DE MANAGEMENT

Programmes Licence / MBA & Master

+ Osez l'excellence !



**Ingénierie Financière • Audit • Banque-assurance • RH • Management International • Logistique**

**Aéroportuaire • Agro business • Communication • Créativité • Marketing • Vente et Relation client**

Groupe ISM

2, rue des Écrivains ; Point E - BP 5018; Dakar-Fann - Sénégal

+ 221 33 869 76 77 | info@ism.edu.sn | www.groupeism.sn









## DIPLOMATIE

## Donald Trump et Kim Jong Un ne parviennent pas à un accord

Le sommet de Hanoï, au Vietnam, entre le président américain et le dirigeant nord-coréen, a pris fin le 28 février. Censé apporter de la substance aux engagements pris à Singapour en juin, notamment sur l'épineux dossier de la dénucléarisation du pays reclus, il n'a pas satisfait les attentes des deux parties.

Les deux chefs d'Etat ont « eu des réunions très constructives » et « discuté des différentes manières d'avancer sur des concepts en rapport avec la dénucléarisation et l'économie », a expliqué la Maison-Blanche, dans un communiqué rendu public, le 28 février. « Aucun accord n'a été conclu pour le moment, mais leurs équipes respectives ont hâte de se rencontrer à l'avenir », a souligné le texte.

A Singapour, les deux dirigeants avaient alors écrit une page d'histoire, mais seulement signé une déclaration commune « sur la dénucléarisation de la péninsule », les deux camps divergeant sur le sens de la formule.

Si Kim Jong Un a évoqué à Hanoï la perspective d'une représentation permanente des Etats-Unis en Corée du nord, Donald Tru-

mp avait tempéré dès avant la rencontre les espoirs de percée à court terme.

« Je ne suis pas pressé » de parvenir à un accord qui verrait la Corée du nord mettre au rebut son arsenal nucléaire, a répété le président américain. « La vitesse n'est pas si importante que ça pour moi », a-t-il insisté.

Donald Trump assure régulièrement qu'il n'y a nul besoin de se précipiter pour convaincre le nord de désarmer, tant que celui-ci s'abstiendra, comme il le fait depuis plus d'un an, de procéder à des tirs de missiles et des essais nucléaires.

Kim Jong Un a expliqué, quant à lui, qu'il ne serait pas présent à Hanoï s'il n'était pas prêt à la dénucléarisation mais est resté évasif sur d'éventuelles mesures concrètes.

Le locataire de la Mai-

son-Blanche est sous pression dans ce dossier où ses prédécesseurs ont échoué. Une percée diplomatique lui aurait permis de détourner l'attention de ce qui se passe à Washington, où son ex-avocat, Michael Cohen, a livré devant le Congrès un témoignage aussi explosif qu'accablant.

#### Trump fait miroiter un développement économique à Kim

Le président américain avait une nouvelle fois fait miroiter à son « ami Kim Jong Un » un spectaculaire développement économique si la Corée du nord acceptait enfin de renoncer à son arsenal nucléaire. « A plus long terme, je sais que nous aurons une réussite fantastique » avec la Corée du nord, a-t-il lancé, ajoutant : « Cela va être une puissance économique. Avec un peu d'aide au bon endroit, je crois que cela

va être quelque chose de très spécial ».

Depuis son arrivée au Vietnam, Donald Trump n'a eu de cesse de mettre en avant l'exemple de ce pays communiste qui a embrassé l'économie de marché et tourné la page de la confrontation avec les Etats-Unis.

« Le Vietnam se développe comme peu d'autres endroits au monde. La Corée du nord ferait la même chose - et très rapidement - si elle décidait de dénucléariser », avait tweeté le président américain.

Depuis des mois, Donald Trump manie la carotte et le bâton envers la Corée du nord, mettant en exergue son potentiel économique tout en refusant l'allègement des sanctions.

Les Etats-Unis ont maintes fois réclamé que Pyongyang se débarrasse de ses armes nucléaires de manière complète, vérifiable

et irréversible.

Mais, pour la Corée du nord, la dénucléarisation est plus large. Elle veut la levée des sanctions internationales qui l'étranglent et la fin de ce qu'elle perçoit comme les menaces américaines, à savoir une présence militaire en Corée du sud et dans la région en général.

Les deux dirigeants étaient passés en quelques mois des insultes personnelles et menaces apocalyptiques à des déclarations « d'amour » de la part de Donald Trump, mais bon nombre d'analystes avaient qualifié leur premier sommet de pure représentation théâtrale. Quoi qu'il en soit, « la fenêtre de tir pour des progrès diplomatiques avec la Corée du nord ne restera pas ouverte indéfiniment », avait mis en garde Kelsey Davenport, de l'Arms Control Association.

Nestor N'Gampoula et l'AFP

## AUTONOMISATION DES FEMMES

## Reconduction du partenariat entre la BAD et l'ONU

Les deux institutions ont tenu leur quatrième réunion du comité directeur à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

L'objectif commun est d'améliorer la vie des femmes en Afrique et de relever les nombreux défis auxquels elles sont confrontées, afin qu'elles puissent contribuer pleinement à un développement durable et inclusif », a déclaré le directeur de la Banque africaine pour le développement (BAD) au sujet de la parité hommes-femmes.

En 2018, la BAD et ONU Femmes ont collaboré à plusieurs initiatives, notamment pour améliorer la production et l'utilisation de statistiques ventilées par sexe sur le continent. Ces deux institutions ont lancé un projet visant à autonomiser les femmes dans l'agriculture, grâce à l'accès aux technologies de l'information et de la communication en Côte d'Ivoire, entre autres, activités conjointes au niveau des pays.

En 2019, elles continuent à renforcer leur partenariat, notamment en ce qui concerne l'autonomisation économique des femmes. « ONU Femmes et la Banque africaine de développement partagent un objectif commun : atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030 et veiller à ce que les femmes aient la possibilité de jouer un rôle actif dans cet agenda. Dans cet esprit, nous travaillons plus particulièrement sur des initiatives ciblées telles que les achats positifs pour les femmes, afin d'améliorer l'accès des femmes entrepreneurs aux opportunités de marchés publics et privés et leur intégration dans les chaînes de valeur », a déclaré Oulimata Sarr, directrice régionale adjointe de l'ONU Femmes.

Les priorités communes pour cette année comprennent la facilitation de l'accès au financement des femmes cheffes d'entreprise par le biais du programme phare de la Banque, à savoir Action de financement affirmatif pour les femmes en Afrique, la promotion de la passation de marchés positifs pour les entreprises détenues et dirigées par des femmes, l'établissement de statistiques sexospécifiques et de profils de genre par pays, ainsi que le renforcement du climat agriculture résiliente, en particulier, dans le Sahel.

Noël Ndong

## TRANSPORT AÉRIEN

## Air France choisit son réseau africain pour lancer ses nouvelles cabines sur Airbus A330

C'est la capitale du Ghana, Accra, qui a été retenue par la compagnie française pour l'inauguration de ses vols avec trois classes rinnovées sur ses quinze appareils Airbus A330.

La première destination desservie sera Accra via Ouagadougou, au Burkina Faso, avec un équipement haut de gamme. L'avion est composé de trois classes. La classe affaires, qui offre trente-six sièges-lits de plus de deux mètres de long; un Premium Economy de vingt-et-un sièges dans une coque fixe; et une classe Economy de cent soixante-sept sièges, avec davantage d'espace entre les accoudoirs, une mousse ergonomique renforcée, une inclinaison pour le siège, une prise électrique et un port USB. Jusqu'à la fin de l'hiver, les clients pourront bénéficier de ces cabines vers Accra, Ouagadougou et Houston (Etats-Unis). Et dès cet été, le nouvel Airbus A330 s'envolera progressivement vers Cotonou (Bénin), Lagos (Nigeria), Niamey (Niger) ainsi que Bangalore et Delhi (Inde) sans oublier Seattle, Chicago et Dallas (Etats-Unis).

Les autres destinations africaines sont déjà desservies par des Boeing 777 (Dakar, Bangui, Libreville, Douala, par exemple) ou en A380 (Abidjan, Johannesburg). Les Airbus A330 seront connectés à internet d'ici à 2020.

N. Nd.

## GESTION ET RÉOLUTION DES CONFLITS

## Le Conseil de sécurité soutient l'initiative de l'UA

Le Conseil de sécurité des Nations unies a salué, le 27 février, dans une résolution, la détermination de l'organisation panafricaine à débarrasser le continent des conflits et à « faire taire les armes » d'ici à 2020.

« Un vent d'espoir souffle aujourd'hui en Afrique », a déclaré la secrétaire générale adjointe des Nations unies aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, Rosemary DiCarlo, devant les membres du Conseil. Elle a cité les récentes élections pacifiques et les trêves observées dans les conflits, mais aussi la création d'entreprises, l'accès à l'éducation, la baisse de la mortalité infantile ou bien encore le lancement de la Zone de libre-échange continentale africaine. Dans sa résolution, le Conseil note l'engagement de l'Union africaine (UA) à « venir à bout de toutes les guerres en Afrique d'ici à 2020 » et se

ces organisations régionales et sous-régionales.

Dans cette résolution, le Conseil invite l'ONU et l'UA à renforcer leurs efforts pour « coordonner leur action de façon complémentaire » en vue du règlement, de la prévention des conflits et du relèvement post-conflit.

#### Les questions de gouvernance et de leadership, sources de conflits

Le Conseil a réaffirmé l'importance du rôle des femmes dans la prévention et le règlement des conflits, dans la consolidation de la paix et dans les situations d'après conflit. Il a exhorté l'ONU et l'UA à mener une

la marginalisation de certains groupes, la corruption ou encore une gestion déficiente des ressources naturelles.

Le Haut-représentant de l'UA chargé de l'initiative « Faire taire les armes » en Afrique, Ramtane Lamamra a souligné de son côté qu'il restait encore des défis majeurs à surmonter pour permettre au continent de profiter des dividendes de la paix.

#### Des pays encore pris au piège des conflits

Même si le nombre de conflits violents a considérablement diminué ces dernières années, un certain nombre de pays restent pris au piège de conflits violents, dus notamment à la criminalité transnationale, au terrorisme et à la prolifération des armes légères et de petit calibre.

Selon Ramtane Lamamra, les questions de gouvernance et de leadership restent également une source majeure d'instabilité et de conflit en Afrique. Ces défis soulignent la nécessité de bâtir une forte culture de prévention des conflits, en particulier une prévention structurelle des violences qui va au-delà de la tendance actuelle à la militarisation de la résolution des conflits, a suggéré le Haut-représentant, qui s'est aussi dit convaincu que la paix ne peut pas être réalisée sans le développement et réciproquement, que la paix et le développement ne peuvent aller de pair sans les droits de l'homme et la bonne gouvernance.

Josiane Mambou Loukoula

### « Venir à bout de toutes les guerres en Afrique d'ici à 2020 »

déclare prêt à soutenir la mise en œuvre du Plan directeur de l'UA sur les mesures concrètes à prendre à cet effet. Il appartient essentiellement à l'UA, à ses États membres, à leurs populations et à leurs institutions, y compris leur société civile, de construire une Afrique sans conflits, souligne le Conseil.

Il relève les efforts de l'UA et des organisations sous-régionales, dans le cadre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité, pour renforcer leurs capacités et mener des opérations de soutien à la paix sur le continent. Le Conseil souligne, en outre, la « précieuse contribution » des capacités de médiation de l'UA et de

action concertée pour mettre fin aux violences sexuelles dans les situations de conflit armé et d'après conflit.

Lors du débat, Rosemary DiCarlo a déclaré que l'initiative « Faire taire les armes » requiert la participation de tous. Elle a demandé un rôle accru des femmes aux processus de prise de décision, jugeant aussi cruciale l'édification de sociétés résilientes et plaidant pour des institutions robustes, une bonne gouvernance et un système politique inclusif.

Si la cheffe des affaires politiques des Nations unies a reconnu les progrès accomplis en Afrique, elle a insisté sur les défis qui subsistent, tels que



# Po na yo!

## Une facturation plus claire

La navigation internet à 10frs en hors forfait  
*everywhere you go*

[mtncongo.net](http://mtncongo.net)





## COMMUNIQUE DE PRESSE DU 25 FEVRIER 2019

### N'ZILA YA BETO, AVENIR YA BETO

*Notre route, notre avenir*

Inaugurée sur le tronçon Pointe-Noire Dolisie le 22 décembre 2011 et ouverte dans sa totalité Brazzaville Pointe-Noire le 01 mars 2016, La Route Nationale 1 (RN1), c'est 535 kms de route, 36 ponts enjambant la forêt du Mayombe, flirtant avec le Niari, taquinant la Bouenza, chatouillant la Lékoumou, pour venir se jeter dans les bras du Pool. **Cette route est un corridor indispensable**, moderne et sécurisé, qui obéit à la stratégie d'aménagement du territoire, de développement économique et humain du Congo.

**Depuis son ouverture**, elle favorise les conditions de libre circulation des biens et des personnes et facilite l'accès aux zones urbaines, à des populations jusqu'ici isolées. Elle revigore aussi l'exploitation agricole et forestière des départements qu'elle dessert, en permettant l'acheminement des récoltes et des produits vers les zones de consommation. Enfin, elle permet de développer le tourisme, et favorise les voyages d'agrément.

**Afin de pérenniser la qualité de ce patrimoine et de renforcer ses infrastructures, la gestion de la RN1 a été confiée à une société congolaise privée : La Congolaise des Routes SA (L.C.R).**

Ainsi, dans le cadre de la concession qui lui a été octroyée pour une durée de 30 ans, la LCR aura 3 objectifs principaux : entretenir ses infrastructures, développer la sécurité et proposer des services aux usagers.

**Entretien**, c'est procéder aux *opérations d'entretien courant* comme le nettoyage, la réparation des nids de poule, des panneaux de signalisation, le curage des systèmes d'assainissement, mais c'est également des *opérations d'entretien lourd* comme la réfection des chaussées, la maintenance des ponts et des bâtiments. Dans ce cadre, nous appliquerons la législation applicable dans la zone CEMAC relative aux charges par essieux. C'est-à-dire que les poids lourds en surcharge ne seront désormais plus autorisés à circuler sur cette route. Ceci, pour des raisons de sécurité et pour pérenniser l'infrastructure.

**Développer la sécurité**, c'est communiquer sur les dangers de la route et mettre en place des systèmes de sécurité préventifs et efficaces. C'est pourquoi un centre d'appel innovant (Joignable par tous les moyens : téléphone, Internet, courrier), sera mis à la disposition des usagers pour leur porter assistance. Des agents professionnels seront à leur écoute 24h/24 et 7j/7 et coordonnerons les solutions adéquates à leurs besoins (dépanneuses, pompiers, ambulances, patrouilleurs de route, forces de l'ordre).

**Proposer des services aux usagers**, c'est (à court et moyen terme), mettre en place des moyens de paiement par Mobile (Mobile Money) augmenter le nombre de stations-services, mettre à disposition des restaurants, boutiques, aires de stationnement, aires de repos, aires de services, de dépannage et d'assistance.

L'ensemble de ces services seront financés grâce aux revenus des péages, qui seront mis en service progressivement.

Les tarifs des péages sont fixés par décret présidentiel en fonction de catégorie de véhicule et de leur impact sur la chaussée.

Ensemble, nous préserverons notre route et protégerons notre avenir.

**La Congolaise des routes vous souhaite la bienvenue sur son réseau et une très bonne route.**

**Beto kenguedila n'zila ya beto samu na mbassi**

*Préservons notre route, pour protéger notre avenir*

## DIASPORA / JUSTICE

## L'affaire Giscard Samba-Koundy classée sans suite

A quelques jours de son 42<sup>e</sup> anniversaire, le Congolais, entraîneur d'athlétisme né le 5 mars 1977 à Brazzaville, visé par une plainte pour viol, agression sexuelle et harcèlement sexuel, a vu son affaire être classée sans suite par le parquet de Créteil/Val-de-Marne, en France, selon l'AFP, le 27 février.

Englué dans la tourmente depuis le mois d'avril 2018 suite à la révélation par le journal Le Monde d'une enquête le concernant pour des abus sexuels à l'encontre de Cindy Billaud, athlète spécialiste des haies, et d'une autre qui avait également porté plainte en juin de la même année, Giscard Samba-Koundy vient de sortir de l'emprise de la justice.

« L'infraction est insuffisamment caractérisée », a précisé le parquet, qui a estimé que l'absence de consentement n'avait pas pu être prouvée. L'enquête avait été ouverte après la plainte d'une ex-athlète de cet entraîneur de l'US Créteil, qui avait dénoncé trois viols en 2016.

Au cours de l'enquête ouverte pour « viol, agression sexuelle et harcèlement

sexuel », la jeune femme, aujourd'hui âgée de 22 ans, et qui avait souhaité rester anonyme au départ, avait décrit plusieurs relations sexuelles imposées, en marge de compétitions ou de stages, de la part de son ex-mentor.

Elle avait aussi dénoncé une « pression psychologique continue » qui visait également, selon la plaignante, d'autres sportives. Une autre jeune femme avait porté plainte pour viol après avoir été entendue par les enquêteurs. Cette plainte a également été classée sans suite. Devant les enquêteurs, la première plaignante avait expliqué « ne jamais avoir dit non », mais s'être sentie « obligée », dans un contexte d'emprise de l'entraîneur qui la traitait différemment des autres athlètes, a expliqué une source



Giscard Samba, le chef d'orchestre des haies françaises, visé par une plainte pour viol, agression sexuelle et harcèlement sexuel. Crédit photo : F. Faugère/l'Équipe

proche du dossier.

L'avocat de la plaignante, Me Mehanna Mouhou, a annoncé à l'AFP son intention de déposer une plainte avec constitution de partie civile afin d'obtenir la reprise des investigations par un juge d'instruction. « On s'est attaqué à une personne sans fondement et je trouve ça un peu dommage », a pour sa part réagi le directeur technique national de la Fédération française d'athlétisme, Patrice Gergès. Du point de vue sportif, le chef d'orchestre des haies françaises, entraîneur de Lawrence Clarke et Dimitri Bascou, le champion d'Europe de 110 mètres haies et troisième des jeux olympiques de Rio, a été réhabilité pour exercer ses fonctions d'entraîneur après sa suspension.

Marie Alfred Ngoma

### PROGRAMME DES OBSÈQUES DE JEAN BAPTISTE OKOUNGA OKOMBI

Le programme des obsèques de Jean Baptiste Okounga Okombi, décédé le 16 février, se présente de la manière suivante :

Vendredi 1<sup>er</sup> mars 2019

- 9h : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville,

- 10h : recueillement au domicile familial, quartier Congo-Chine, arrêt Ya suka Djiri,

- 14h : départ pour le cimetière privé Bouka,

16h : fin de la cérémonie.



Méline Eta-Anto, agent de les Dépêches de Brazzaville, M. daniel Jonas Akiana, Rigobert Mban Loumpélé, Jacques Gambou, Florent Maurice Mongo, Mme Géneviève Ansala, la veuve Eta née Enie Honorine, les enfants Eta : Alice Flore, Léa Nicole, Hugues, Emeline, Sorel, Radyas et Julia, et les petits-enfants, les arrières petits-fils ainsi que toute la famille informent les parents amis et connaissances du décès de leur frère, père, oncle, grand-père et arrière grand-père M. Nestor Eta Okou, inspecteur d'enseignement primaire à la retraite. Le programme se présente comme suit :

samedi 2 mars 2019

8h : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville (CHU)

9h : recueillement au domicile familial sis au n°24 rue Kintélé Talangai(Talangai)

10h30 : culte

12h : départ pour le cimetière privé Bouka

14h : retour et fin de la cérémonie

### IN MEMORIAM

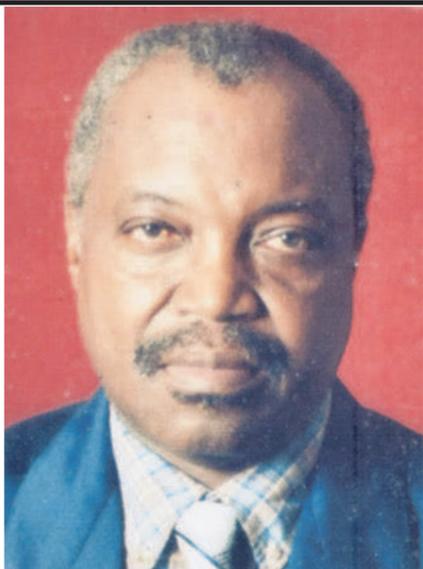
2 mars 2006- 2 mars 2019

Cela fait treize ans déjà que tu as été arraché à l'affection des siens Nicolas Pascal Okongo.

Malgré le vide laissé dans nos vies par ce départ est resté remarquable.

En cette date de triste anniversaire, ta veuve et tes enfants prient tous ceux qui l'on connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Regret éternel



### NECROLOGIE



James Golden Eloué, journaliste de Les Dépêches de Brazzaville, les enfants Eloué et Ombou ont la profonde douleur d'informer l'ensemble du personnel de l'hôpital de base de Talangai, les amis et connaissances, du décès de la veuve Eloué née Ombou Célestine (sage-femme à l'hôpital de Talangai) survenu le 21 février à Brazzaville.

La veillée se tient au n° 1 de la rue Ngampourou, lycée Thomas-Sankara, derrière Binkaroua, sur l'avenue de la révolution.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

### VENTE D'UNE PARCELLE

Il est proposé, à toute personne intéressée, la vente d'un terrain de 9 hectares composé d'un vergé avec une façade au bord du fleuve Congo à Maloukou Très chaud au prix abordable.

Pour tous contacts, veuillez appeler au numéro 05 551 00 86.

Vous venez de perdre un être cher  
et vous souhaitez utiliser notre quotidien  
pour le faire savoir à vos proches



E-mail : [regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, Im Les Manguiers (Mpila) Brazzaville.

## PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'UNESCO

## Le Pr Beseat Kiflé Selassié apporte son soutien à Thierry Rayer

L'ancien directeur du Patrimoine de l'agence onusienne, également ancien directeur du Fonds international pour la promotion de la culture de cette même agence et président du Panafrican applied research initiative (Pari) a salué la démarche scientifique de Thierry Rayer qui a prouvé que «toutes les cultures convergent vers la même racine culturelle».

Le Pr Beseat Kiflé Selassié avait déjà reconnu, au cours de la Semaine africaine à l'Unesco en 2018, que la sculpture a été retenue comme le symbole même du patrimoine immatériel de toute l'Afrique. Ceci étant, la mise en lumière des découvertes de Thierry Rayer a été remarquable, appliquant une méthode scientifique rigoureuse correspondant à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, tel que cela est défini par l'article 2.

Dans son courrier, le Pr Beseat Kiflé Selassié a écrit : « *Le savoir et le savoir-faire que vous avez révélés grâce à votre découverte de la méthodologie universelle permettent de décrypter l'art et l'architecture de chaque pays et mettent en évidence qu'il y a une origine commune à toutes les cultures de l'humanité, l'Afrique. Votre découverte permet de rassem-*



Les Prs Beseat Kiflé Selassié et Thierry Rayer

*bler les peuples et met clairement en évidence que toutes les cultures convergent vers la même racine culturelle, en utilisant les connaissances de l'humanité, à savoir la création, la nature, les sciences, l'univers et les religions qui tendent vers une valeur commune, l'humanisme.* »

Pour le Pr Beseat Kiflé Selassié, dans un monde en pleine confusion, la démarche de Thierry Rayer permet de faire ressortir au carrefour du matériel et de l'immatériel la paix dans l'esprit des hommes. Le rôle pionnier de l'Unesco étant de promouvoir le dialogue entre les civilisations, les cultures et les peuples. Le « savoir et le savoir-faire universel de la création » comblent parfaitement cet objectif en réunissant l'humanité autour de valeurs communes. D'où, il est indispensable pour l'humanité de faire entrer « le savoir et le sa-

*voir-faire universel de la création » au patrimoine immatériel de l'Unesco, et de collaborer pour diffuser la connaissance et la méthodologie.*

« *Chacune de nos générations de l'humanité doit savoir décrypter l'art et l'architecture, et les transmettre car la transmission de la connaissance de ce « savoir et savoir-faire universel » est l'un des processus liés à l'éducation et à la gestion de la connaissance. C'est donc très volontiers, que j'apporte mon soutien et mon consentement libre et éclairé à ce dossier pour la reconnaissance du savoir-faire universel de la création « au titre du Patrimoine culturel immatériel de l'Unesco », a-t-il conclu. Notons que le Pr Beseat Kiflé Selassié est auteur de nombreux ouvrages essentiels édités par l'Unesco et publiés en plusieurs langues.*

**Bruno Okokana**

## AFRIQUE AUSTRALE

## Le Botswana promet près de 600 millions de dollars au Zimbabwe

Les chefs d'Etat Emmerson Mnangagwa et Mokgweetsi Masisi vont devoir finaliser un accord d'aide pour permettre au Zimbabwe de faire face à la crise économique qui le cisaille ces derniers temps.

Concocté le 26 février au terme de deux jours de travail de la commission binationale, l'accord stipule que le Botswana accordera une aide de cinq cent quatre-vingt-quinze millions de dollars à son voisin zimbabwéen. D'après le texte, cinq cents millions seront injectés dans le secteur diamantifère, tandis que les quatre-vingt-quinze autres millions seront investis dans d'autres secteurs relevant du privé.

Du côté de Harare, l'heure

est à la satisfaction. « *Je voudrais encourager chacun d'entre nous, en tant que fonctionnaires, à utiliser pleinement nos deux journées de travail pour faire la synthèse des questions qui restent à résoudre et qui conduiront à l'opérationnalisation de cette facilité* », s'est félicité James Manzou, secrétaire permanent des Affaires étrangères et du Commerce international du Zimbabwe.

Voilà qui s'annonce comme un

début de solution à la grave crise économique qui frappe le Zimbabwe depuis des lustres. De multiples appels lancés par le président Mnangagwa peinent à convaincre les bailleurs. Même le voisin sud-africain a refusé de lui octroyer une aide.

Signalons que l'Afrique du Sud a rejeté, en janvier dernier, un prêt de 1,2 milliard de dollars du Zimbabwe. Raison officielle : indisponibilité des fonds.

« L'Afrique du Sud n'a pas ce

genre d'argent », déclarait Jabulani Sikhakhane, porte-parole du Trésor national. Harare, en proie depuis des décennies à une grave crise économique, fait face à une insuffisance criante de liquidités.

Et plutôt que d'apporter des solutions afin de conduire le peuple au « nouveau Zimbabwe », symbole du décalage économique, les mesures telles que la récente hausse des prix du carburant n'ont au contraire fait que déclen-

cher la colère des syndicalistes et des opposants qui sont descendus dans la rue la semaine dernière.

Des marches que la police et l'armée ont réprimées avec une violence telle que le Forum des ONG des droits de l'homme au Zimbabwe a recensé plus d'une dizaine de morts, plus de soixante-dix blessés, plus de sept cents arrestations et au moins deux cent quarante-six cas d'agressions et de tortures.

**Yvette Reine Nzaba**

## IN MEMORIAM

Le temps qui passe ne peut effacer l'amour, l'affection ni les souvenirs d'un être cher 28 février 2011-28 février 2019, voici déjà 8 ans jour pour jour qu'il a plu à Dieu de rappeler à lui notre mère, tante, sœur et grand-mère.

En cette date de triste anniversaire, Madame Mpan Espérance Rodeïne et



toute la famille Mpan prient tous ceux qui ont connu l'illustre disparu et l'ont aimée d'avoir une pensée en sa mémoire pour continuer à confier son âme à l'Eternel. Une messe d'action de grâce sera dite le jeudi 28 février 2019 à 6h 15mn en la paroisse notre Dame de victoire à Ouenzé (Mama Elombé).

Que son âme repose en paix.

**Djoseon philosophe**  
The winner, O vencedor, el caliente  
& SUPER NKOLO MBOKA

EN SPECTACLE  
**SHOW**  
ACOUSTIQUE  
TOUS LES SAMEDIS  
AU N°26 BIS RUE HAOUSSAS ROND-POINT POTO-POTO

A PARTIR DE 16H00 | AU RESTO BAR MASSALA

## TOURISME

## Le Radisson blu M'Bamou Palace classé meilleur hôtel du Congo

L'établissement hôtelier a reçu la palme d'or à l'occasion de la Charte africaine du tourisme durable et responsable, tenue récemment à Brazzaville, en présence du secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme, Zurab Pololikashvili.

La première édition de la caravane de la Charte africaine visait à sensibiliser le public au développement d'un tourisme durable et responsable sur le continent à travers six principes, à savoir la sauvegarde et la valorisation du patrimoine naturel; la préservation du patrimoine culturel et de l'identité locale; l'intégration de l'économie locale et régionale; la diversification de l'offre touristique et son insertion dans une économie verte et durable; l'équité, l'éthique ainsi que la responsabilité sociale et la gouvernance et les facteurs de succès.

Pendant cette caravane, plusieurs professionnels du tourisme ont été récompensés. Parmi les gagnants, le Radisson Blu M'Bamou Palace Hotel, proclamé « Meilleur Hôtel du Congo ».

L'établissement a mérité ce trophée grâce à son pro-



Le directeur général de Radisson Blu M'Bamou palace Hotel recevant le prix des mains de la ministre du Tourisme et de l'environnement et du secrétaire général de l'OMT

gramme de « Responsable business », qui couvre des domaines tels que le bien-être des clients et des employés, l'assistance à la société, etc...

Déjà, depuis son ouverture en 2015, plusieurs actions environnementales et d'aide à la communauté ont été menées. L'hôtel qui a changé très ré-

cemment toutes les pailles en plastique par des pailles en papier, les bouteilles en plastique ont été remplacées par velles en verre ou recyclées.

Par cette action, l'achat de bouteilles en plastique passe de 138 000 à 5 000 sur une année, le but final étant de réduire son impact négatif sur la planète.

Les clients voient ces changements d'un très bon œil et espèrent que d'autres initiatives de ce type verront le jour. Espérons maintenant que ces bonnes résolutions pour la planète se dupliquent dans les autres établissements congolais. Le directeur général de cet hôtel, Patrick D'Hoore, qui va partir pour un autre Radisson blu en Belgique, pense qu'il peut maintenant quitter le pays, fier d'avoir mené son hôtel vers la récompense suprême de « Meilleur Hôtel du Congo ».

Notons qu'outre le Radisson Blu M'Bamou Palace, il y a eu treize autres hôtels récompensés.

Bruno Okokana

## FOOTBALL

## Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

## Chypre, quart de finale retour de la Coupe

Balayé à l'aller (0-4), Ermis est battu 2-3 par l'AEL Limassol. Sans Francis N'Ganga, absent. Israël, quart de finale retour de la Coupe de l'Etat

Mavis Tchibota, remplacé à a 82e, et ses coéquipiers sont tenus en échec par l'Hapoel Afoula (1-1). Mais se hisse dans le dernier carré au bénéfice du résultat au match aller (2-0).

Roumanie, 8e de finale de la Coupe

Malgré l'égalisation sur penalty de Juhvel Tsoumou à la 72e, Hermannstadt s'incline finalement face à Viitorul (2-3). Son 2e but de la compétition.

Turquie, quart de finale retour de la Coupe

Sans Thievy Bifouma, blessé, le Yeni Malatyaspor se qualifie aux tirs au but sur le terrain de Göztepe (0-1, puis 5-3).

France, match en retard de la 20e journée, National 1

Quevilly-Rouen ne prend qu'un point à Sannois-Saint-Gratien (1-1). Mais il le doit à Bevic Moussiti Oko: après une tête repoussée, il suit bien et marque du gauche à bout portant son 4e but en 6 matchs.

Jonathan N'Sondé, pour sa 2e titularisation de la saison, a pesé sur la défense normande, surtout dans les airs. Remplacé à la 85e.



But, finalement inutile, de Tsoumou lors de l'élimination de son équipe en Coupe de Roumanie (DR)

En déplacement chez le leader, Chambly, le FC Tours tient le score jusqu'à la 70e et l'expulsion de Ouedraogo. Yann Mabella, remplacé à la 86e, et ses coéquipiers s'écroulent finalement aux 71e, 81e et 89e. Pour un résultat final sec de 0-3.

France, match en retard de la 17e journée, National 1

Mons Bassoumina estr entré à la 85e, alors que Boulogne tenait sa victoire 2-0 face à Bourg-en-Bresse (2-0).

Camille Delourme

## COOPÉRATION

## Le Congo envisage un partenariat sportif avec Cuba

L'ambassadeur cubain à Brazzaville a remis, le 28 février, une invitation du président de l'Institut de sports de son pays au ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé.

Le ministre congolais des sports est attendu à Cuba, courant cette année. C'est ce qui ressort de l'entretien qu'il a eu avec José Garcia Antonio Gonzales. Hugues Ngouélondélé mettra à profit son séjour cubain pour visiter les installations sportives de la Havane, la capitale. Les disciplines ciblées par ce partenariat sont multiples et seront dévoilées après la signature du contrat.

Le ministre congolais signera également plusieurs accords avec les autorités cubaines dans le secteur du sport. « Nous sommes venus auprès du ministre lui déposer l'invitation du président de l'Institut de sports de Cuba. Au cours de l'année 2019, le ministre se rendra à Cuba pour y visiter le Centre de sports et signer des accords de coopération », a précisé José Garcia Antonio Gonzales.

Outre le domaine du sport, la coopération entre les deux pays couvre plusieurs autres secteurs, notamment la santé, l'éducation, l'agriculture et la politique. José Garcia Antonio Gonzales entend renforcer ces relations sur d'autres secteurs comme la pêche, la défense, l'économie forestière, la culture, etc.

Notons que cette année, le Congo et le Cuba vont célébrer les cinquante-cinq ans d'établissement de leurs relations diplomatiques.

R.Ng., stagiaire

## DÉCRISPATION DE LA VIE POLITIQUE

## L'IRDH salue la position de « Ensemble pour le changement »

L'association a accueilli avec satisfaction le message du regroupement politique proche de Moïse Katumbi qui s'engage à entreprendre, désormais, une opposition républicaine avec des revendications d'intérêt public, notamment l'édification d'un Etat de droit et la restauration de la démocratie, dans la paix et la sécurité. »

L'Institut de recherche en droits humains (IRDH), dans son bulletin électronique du 27 février, considère que la prise de position de la plate-forme Ensemble pour le changement, qui a milité contre un « troisième penalty », est une valeur ajoutée à la démocratie et l'édification d'un Etat de droit. Il l'exhorte ainsi à mener une opposition républicaine, à redoubler ses énergies et intelligences afin d'affronter élégamment les autres forces politiques, sur la base des valeurs et principes de la bonne gestion de la chose publique, au bénéfice de la population. L'association attend donc de cette opposition la participation à la refondation de la classe politique, le renforcement des institutions publiques capables de briser l'emprise des « hommes forts » auxquels certains individus continuent de faire allégeance, pour des intérêts égoïstes.

Cette opposition est, par ailleurs, appelée à soutenir la réforme de la Commission électorale nationale indépendante afin qu'elle fonctionne normalement, dans le but de faciliter l'expression du suffrage du peuple, conformément à la Constitution et aux lois de la République. L'IRDH invite aussi la nouvelle opposition à soutenir la réforme du pouvoir judiciaire, en lui octroyant des moyens logistiques adéquats pour son bon fonctionnement et son indépendance, et en y extirpant des magistrats corrompus, à continuer de revendiquer la libération des prisonniers politiques ainsi que la fin des poursuites politiquement motivées.

Lucien Dianzenza

## VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

## La RDC toujours dans le collimateur de l'ONU

Au mois de janvier dernier, les Nations unies ont documenté au moins cinq cent soixante-quatorze cas des exactions dans le pays, pour l'essentiel imputables aux forces de sécurité.

L'avènement au pouvoir de Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo n'a pas véritablement eu un impact positif sur les violences des droits humains en République démocratique du Congo (RDC), au regard des tendances persistantes qui traduisent la résistance du phénomène.

Les chiffres qui résultent du dernier rapport du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) tranchent encore avec les annonces et promesses du nouveau président, décidé à faire bouger les lignes en faveur d'une démocratie réellement agissante. Il ressort des sources onusiennes que depuis les élections, le nombre de violations des droits de l'homme est resté très élevé, particulièrement en janvier. Durant cette période postélectorale, au moins cinq cent soixante-quatorze cas de violations ont été recensés, la plupart étant le fait des forces de sécurité, soit plus qu'en novembre ou décembre 2018. En outre, l'ONU note qu'un bon tiers de ces violations est à caractère politique.

D'après les Nations unies, les militaires et policiers sont responsables d'un grand nombre

des violations des droits humains documentés. Il leur est imputé au moins 73% des exactions comptabilisées sur tout le territoire national, contre 53% en décembre 2018. Toujours à cette période postélectorale, au moins une cinquantaine de personnes parmi lesquelles les journalistes et les activistes des droits de l'homme ont fait l'objet de menaces ou d'attaques jusqu'à solliciter la protection des Nations unies. En effet, plus d'une fois, des professionnels des médias et des membres des mouvements citoyens ont été violentés lors des manifestations publiques et leur matériel détruit ou confisqué. Le rapport onusien évoque également le nombre très élevé d'exécutions extrajudiciaires, documentant au moins quarante-sept cas dont sept femmes, soit plus d'un par jour.

## Des premiers signaux d'espoir perceptibles

Une chose est vraie, c'est qu'il faudra accorder un peu plus de temps au nouveau pouvoir pour espérer voir les tendances être inversées dans ce domaine. Déjà, les premiers signaux permettant de croire au changement sont perceptibles. Le cas des récentes

manifestations estudiantines à l'Université de Lubumbashi qui a vu la Cour d'appel condamner onze policiers à des peines allant de six mois à la peine capitale est très éloquent à ce sujet. D'aucuns ont salué ces mesures correctives prises avec plus de célérité qu'à l'accoutumée. Toutefois, il reste encore du chemin à parcourir par le nouveau pouvoir appelé à s'engager véritablement dans la lutte contre l'impunité qui gangrène l'appareil sécuritaire du pays et qui est à l'origine de nombreux abus déplorés.

Quant à l'ensemble du processus électoral, allant de la période préélectorale et postélectorale, l'ONU a recensé au total cent quarante-et-un cas de violations des droits de l'homme, essentiellement durant les manifestations ayant émaillé cette période trouble. Au moins vingt personnes ont été tuées, soixante-deux autres blessées et trois cent soixante-et-onze arrestations. Ce bilan a été présenté le 27 février à Kinshasa par le directeur du BCNUDH, Abdoul Aziz Thioye.

Alain Diasso

## AFRICA-BELGIUM BUSINESS WEEK

## La sixième édition honore la Centrafrique

La délégation des hommes d'affaires du pays sera conduite au rendez-vous du Château du Lac, à Genval (près de Bruxelles) par le président Faustin-Archange Touadéra.

Africa-Belgium business week (ABBW) est organisé par Africa Rise, un organisme établi dans la ville de Charleroi et promoteur de forums économiques, en partenariat avec la province du Brabant wallon. L'édition 2019 se déroulera les 3 et 4 avril et aura comme présidente d'honneur la Congolaise Marie-Chantal Kaninda, Directrice exécutive du conseil mondial du diamant.

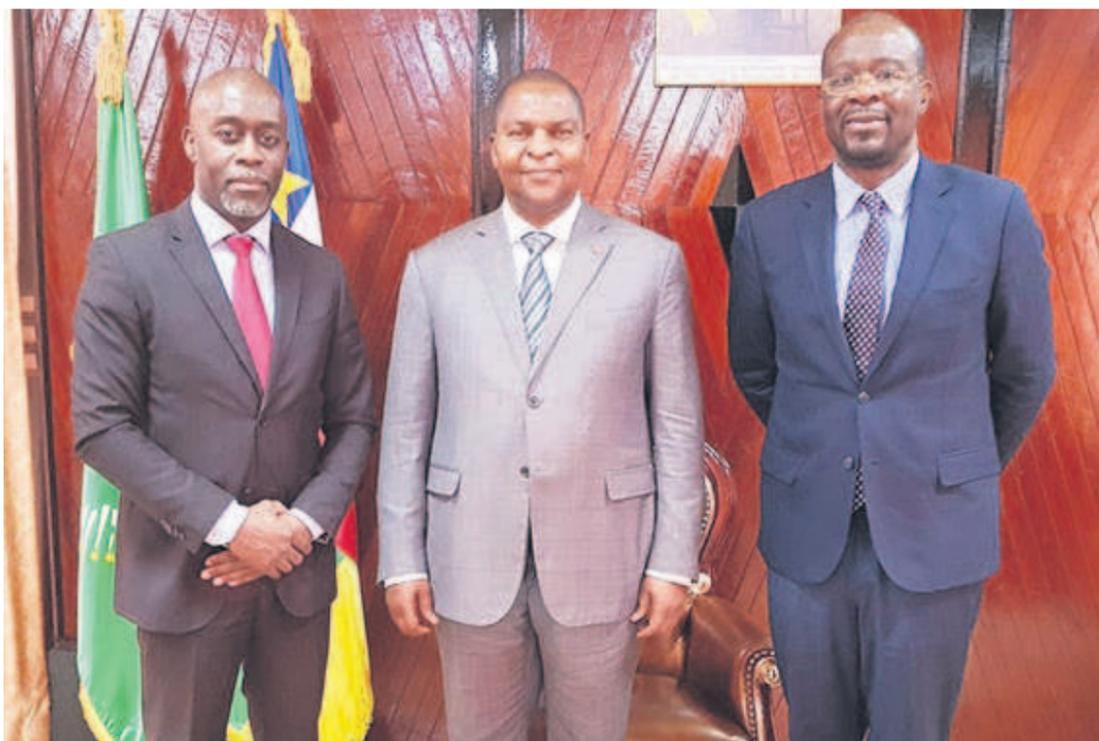
La Centrafrique, explique-t-on, annonce la mobilisation d'une forte délégation gouvernementale et d'opérateurs économiques qui viendra présenter les potentialités économiques du pays.

« Depuis six années maintenant, notre forum B2B offre avec succès une porte d'entrée vers l'Afrique, aux opérateurs économiques belges et européens et multiplie les chances pour les entreprises

africaines de rencontrer de potentiels partenaires. L'ABBW devient d'année en année, une plateforme de référence pour nouer des relations d'affaires », a déclaré le Congolais Christian Liongo, président d'Africa Rise.

Selon les organisateurs du forum, l'ABBW offre une occasion exceptionnelle aux entreprises africaines et européennes d'échanger sur leurs expertises, de trouver des prospects ou de nouer des partenariats autour de conférences, d'ateliers et de rendez-vous B2B. A chaque édition, précise-t-on, la mobilisation de délégations gouvernementales ainsi que la présence d'opérateurs économiques offrent aux B2B une valeur ajoutée inestimable ainsi que l'occasion idéale pour maximiser ses chances de pénétrer les marchés africains.

Durant deux jours, de nombreuses présentations de sociétés se succéderont en matinée, suivies l'après-midi de rencontres B2B entre opérateurs économiques, mais également avec la délégation



Jean-Robert Ndudi et Christian Liongo d'Africa Rise avec le président centrafricain, Faustin-Archange Touadéra

gouvernementale du pays à l'honneur.

## Un pays à la reconquête de son économie

Le gouvernement centrafricain, avec à sa tête son président, est mobilisé pour attirer des projets d'affaires dans le pays, indiquent les organisateurs de l'ABBW,

précisant que les défis sont nombreux dans des secteurs comme l'agriculture, la construction, le transport, les mines, ... « Cette présence au plus haut niveau de l'Etat marque un signal fort de cette volonté d'impulser une nouvelle dynamique économique », fait-on savoir.

Africa Rise est une organisa-

tion belge qui a pour vocation de faciliter les contacts d'affaires entre les entrepreneurs européens et leurs homologues africains et de participer à l'émergence de l'Afrique. Pour ce faire, elle organise le forum ABBW en partenariat avec la province du Brabant wallon.

Patrick Ndongidi

## DESCENTE PARLEMENTAIRE

## Le collectif des sénateurs restitue les travaux de la quatrième session budgétaire

La délégation conduite par le vénérable Gabriel Nzambila, président de la commission défense et sécurité du Sénat, était face aux élus locaux de la ville océane, le 26 février, à la mairie centrale.

La rencontre a permis aux conseillers départementaux et municipaux de la ville économique d'être informés des différentes affaires abordées lors des travaux de la quatrième session ordinaire dite budgétaire de la troisième législature du Sénat, tenus du 15 octobre au 23 décembre 2018 à Brazzaville. Une session qui avait planché sur dix-huit affaires sur les vingt-huit prévues, dont le projet de la loi des finances pour l'année 2019 ; le projet de loi portant loi

de règlement du budget de l'Etat, exercice 2017, le projet de budget du Sénat, exercice 2019 et autres.

Pour leur part, les conseillers départementaux et municipaux ont profité de ces retrouvailles pour rappeler quelques problèmes auxquels sont confrontés les habitants de Pointe-Noire, notamment la pénurie d'eau, l'instabilité de l'électricité, l'accroissement du nombre de morts dans les hôpitaux, les effectifs pléthoriques des élèves dans des salles de classe, etc.

Notons qu'en plus du vénérable Gabriel Nzambila, la délégation du collectif des sénateurs de Pointe-Noire comprenait Victor Foudi, Jean Félix Tchicaya et Odette Kombila Massoussa née Mateo

Séverin Ibara

## JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

## La danse « kizomba » égayera le public

L'événement sera marqué à Pointe-Noire, le 8 mars, par l'organisation d'une soirée dite « Liputa » (pagne en français) au cours de laquelle la danse d'origine angolaise, devenue populaire en Europe et dans le monde, sera de la partie.

Le mot « kizomba » désigne fête en Kimbundu, une des principales langues parlées en Angola, avant la colonisation portugaise. Aux sons des guitares, percussions, batterie, synthétiseur, les danseurs se trémoussent à travers un rythme langoureux aux faux airs afro-caribéens et latino amé-

ricains.

Un défilé de mode à dominance pagne et créations africaines constituera aussi l'autre attraction de la soirée qui prendra fin avec l'organisation d'une tombola. De nombreux lots seront remis aux heureux gagnants.

Signalons que la soirée « Liputa » connaîtra aussi la participation des artistes Shakti, Millie Thaking, Dr Carrel et Caprice Dicon. Chaque genre et style agrémenteront la soirée ainsi que bien d'autres surprises prévues à cet effet.

Hervé Brice Mampouya

## CHORÉGRAPHIE

## De LaVallet Bidiefono raconte la Tchikoumbi à travers la danse contemporaine

Le chorégraphe congolais va livrer un spectacle exceptionnel, ce 2 mars, à l'Institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire, en mettant en lumière le rite d'initiation et de préparation au mariage propre au peuple vili.

Après une première semaine de recherche chorégraphique à l'IFC de Brazzaville, DeLaVallet Bidiefono poursuivra son travail dans la ville de Pointe-Noire où il présentera son spectacle « Neuf couches de rouge, la tchikoumbi furiosa ». Une histoire pleine d'émotion qui interpelle la

refus de ces assignations et dominations, au cours de ce spectacle, le chorégraphe en featuring avec la danseuse Vesna Mbelani fera parler le corps d'une femme au nom de toutes. La danseuse évoluera dans un chœur d'hommes marqué par la présence des slameurs du collectif Sty'l'Oblique,

en l'occurrence à l'image d'une tragédie antique, dans un jeu de réponse entre le personnage féminin et la communauté.

Né et grandi à Pointe-Noire, DeLaVallet Bidiefono est un grand chorégraphe. Il est désormais l'un des plus emblématiques représentants de la danse en France

où il rencontre un



conscience des peuples. A travers ce spectacle, le chorégraphe met en lumière la Tchikoumbi, un rite traditionnel qui prépare la jeune fille au mariage. Il a constaté que de par le monde, la communauté des femmes se rebelle, se cabre, résiste à ces pressions et à ces injonctions multiformes à la conformité.

Partant de cet héritage, de sa réprobation contemporaine en dialogue avec toutes les formes modernes de

immense succès avec sa dernière création « Monstre-on ne danse pas pour rien ». Aujourd'hui, ce célèbre chorégraphe revient dans sa ville natale avec un nouveau spectacle sur la Tchikoumbi, un rite ancestral répandu chez le peuple vili, voire chez certaines ethnies de la sous-région qui a aujourd'hui quasiment disparu, notamment du fait de l'urbanisation et des métissages culturels qui s'opèrent dans les grandes villes.

Hugues Prosper Mabonzo

## SPORTS

## Le directeur général assure les ligues départementales du soutien de l'Etat

Brice Merlin Lépébé a confirmé, au cours de sa communication devant les représentants des ligues au Complexe sportif de Pointe-Noire, que la subvention de base des fédérations, annoncée par le ministre des Sports et de l'éducation physique lors du lancement de la saison sportive 2018-2019, sera bientôt effective.

Dans le cadre de sa politique de vulgarisation du sport au Congo, le ministre Hugues Ngoulondélé entend subventionner toutes les fédérations pour leur permettre de développer leurs disciplines respectives afin de susciter l'élite à tous les niveaux. « Lors de l'ouverture de la saison sportive 2018-2019, le ministre des Sports et de l'éducation physique avait annoncé la subvention de base qui sera allouée à toutes les fédérations sportives. Nous sommes venus vous dire que vous allez recevoir d'ici peu un financement qui sera remis aux ligues via les fédérations. Cette subvention sera gérée par les ligues elles-mêmes avec la direction départementale des Sports », a indiqué Brice Merlin Lépébé.



Brice Merlin Lépébé / Adiac

En effet, le représentant du ministre des Sports a demandé aux ligues de s'arrimer aux nouvelles réformes, notamment l'affiliation de tous les clubs qui participent aux activités de la fédération pour faciliter la répartition de la subvention. Brice Merlin Lépébé a informé les dirigeants des ligues que la sortie des équipes nationales aux compétitions internationales ne se fera plus en aventure comme les années

antérieures. « De façon objective, dix fédérations ont été retenues pour les compétitions internationales cette année. Ce nombre peut aller décroissant d'une année à une autre suivant les résultats de chacune des fédérations », a-t-il signifié.

Le directeur général des Sports a assuré le mouvement sportif départemental que le ministre compte sur eux. « Il s'agit pour vous de travailler, de vulgariser vos sports respectifs, de prendre les enfants dès le bas âge et les soumettre à un programme de travail

qui obéit à des procédés scientifiques pour une élite forte et compétitive », a-t-il conseillé.

S'agissant du manque de siège pour les ligues, l'orateur a fait comprendre que Pointe-Noire a certes un souci en termes d'infrastructures sportives mais la vision du ministre est de créer les conditions pour que toutes les ligues soient physiquement localisables.

Charlem Léa Legnoki

## VACCINATION DES ENFANTS CONTRE LA ROUGEOLE ET LA RUBÉOLE

## Les organisateurs attendent une mobilisation générale

En prélude à l'activité, Pierrette Malanda et Mélanie Victoire Nkoué, déléguées nationales pour la campagne de sensibilisation contre les deux maladies, ont animé, le 28 février à Pointe-Noire, un point de presse pour présenter les enjeux de cette opération.

La campagne dite de masse a pour but de faire vacciner les enfants de 6 à 59 mois pour la rougeole et de 9 mois à 14 ans pour la rubéole; deux maladies contagieuses qui attaquent souvent les enfants. Pendant cette campagne organisée du 5 au 9 mars, le ministère de la Santé et de la population ainsi que les différents partenaires attendent une couverture vaccinale importante. « Le vaccin combiné rougeole-rubéole sera administré à chaque enfant dans les différents centres de santé intégrés retenus », ont indiqué les deux communicatrices. Et d'ajouter : « En dehors du vaccin combiné rougeole-rubéole, pour les enfants de 9 à 59 mois, le déparasitage systématique est prévu tout comme la supplémentation en vitamine A ».

Avant le début de la campagne, les équipes de sensibilisation dirigées par les chefs de quartier, de zone, de bloc ainsi que les crieurs sillonneront les quartiers pour appeler les parents à amener les enfants vers les centres de santé les plus proches.

Hervé Brice Mampouya



## COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

## Week-end décisif pour les clubs engagés

La quatrième journée qui se jouera ce dimanche pourrait à la fois propulser les concurrents en quarts de finale ou précipiter leur chute.

Invaincue en trois matches, la Renaissance sportive de Berkane est le club le plus proche des quarts de finale. Elle pourra valider sa qualification si elle l'emporte devant le Raja club athlétique qui tisse le mauvais coton.

Au match aller, Berkane avait pris le meilleur (4-2). La défaite des Rajaouis rendra leur situation plus compliquée.

Battue à Agadir, l'AS Otoho doit l'emporter ce dimanche à Owando face à Hassania US, en vue de rester en vie dans cette compétition. D'autres résultats feront bien l'affaire de Hassania Us Agadir déjà vainqueur à l'aller (2-1).

Dans le groupe B, Salitas FC (deux points) pourrait revenir à la hauteur du Club sportif Sfaxien (cinq points) en cas de victoire sur le club tunisien. Dans l'autre match du groupe, le vainqueur entre Enugu Ranger-Etoile sportive de Sahel prendra une option vers la qualification. Les deux clubs comptent chacun quatre points.

Asante Kotoko, dernier du groupe C avec trois points, a une revanche à prendre devant Nkana FC, l'actuel leader avec six points. Une victoire sur ses propres installations lui permettra de revenir à la hauteur de son adversaire du jour. Au coude-à-coude après trois journées, El Hilal et Zesco United (quatre points chacun) vont être départagés ce dimanche à Omdurman.

Gor Mahia, l'actuel meneur du groupe D avec six points, devrait confirmer en Algérie devant Nasr Athletic Hussein Dey (quatre points) pour garder son fauteuil. En cas d'une contre-performance, le club kényan perdra ce privilège. Avec seulement deux points, le Zamalek n'a plus d'autres options que gagner sur le terrain de Petro Atletico d'Angola (quatre points) pour s'offrir un peu d'air.

James Golden Eloué

29<sup>e</sup> OLYMPIADE NATIONALE DE LA LANGUE RUSSE AU CONGO

## Six jeunes bénéficient de la bourse d'État russe

Les lauréats ont été sélectionnés à l'issue de la finale qui s'est déroulée, le 24 février, au Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville.

Ancrées dans la mémoire collective des élèves et étudiants congolais, les Olympiades de la langue russe s'imposent dorénavant comme une véritable tradition depuis 1977, a indiqué le modérateur de l'événement, Roger Kanza. Chaque année, les meilleurs apprenants de la langue russe venus de tous les lycées rivalisent d'ardeurs aux fins de décrocher le précieux parchemin qui ouvre grandement les portes pour la Russie.

Cette vingt-neuvième édition, qui s'est déroulée en présence du directeur du CCR, Sergey Belyaev, a connu la participation de quatre-vingt candidats présélectionnés dans différents lycées du Congo où sont enseignés la langue russe.

Environ cent quarante personnes ont assisté à la cérémonie solennelle de publication des résultats. Ce qui prouve à suffisance que l'intérêt de la langue russe au Congo ne cesse de croître.

Les bénéficiaires automatiques des bourses d'études supérieures en Russie dans la filière de la langue et la littérature russes sont Vaincre Tsoni Nziengui, Hugorovitch Antsou Obeya, Neram Sancis Cyrus Akabokoye, Berphy Opanga, Friol Dael Lombete Ndzouma et Saurel Ngatsé Mouandzibi Péa. Ces lauréats sont des futurs professeurs de la langue russe.



Une vue des participants/DR

Pierre Mberi, coordonnateur des lycées zone n°1, a salué une fois de plus cette initiative pour la jeunesse scolarisée, fruit de la coopération russo-congolaise.

Outre les six lauréats admis à se rendre en Russie pour des études supérieures, il y en a eu bien d'autres.

**En première année**

Premier : Rebecca Moudzika (Lycée de la Réconciliation) ; deuxième : Pauline Koumba (G.S. Atlas) ; troisième : Bénie Aimélia Mberi Matondo (Lycée Ganga Edouard).

**En deuxième année**

Premier : Fatou Mbata Bansimba (lycée Chaminade) ; deuxième :

Amianode Kanda (lycée S. Mafouta) ; troisième : Denisia Kouloundana (C.S. Alphonse Mbama)

**En troisième année**

Premier : Valency Mouketo (Lycée Chaminade) ; deuxième : Bertin Mingui (lycée S. Mafouta) ; troisième : Daxyler Bansimba Etolo (lycée Thomas-Sankara «A»).

Au terme de la publication des résultats, le directeur du CCR a félicité les six lauréats tout en encourageant les candidats ajournés. Sergey Belyaev a précisé également que la coopération dans le domaine des bourses continue.

Bruno Okokana

## MÉDECINE POUR TOUS

## La dyspnée

La dyspnée ou essoufflement anormal est une sensation de gêne respiratoire ressentie de façon aiguë ou progressive par un individu. Elle survient généralement au repos ou lors d'une activité modérée. Elle doit être documentée dans de brefs délais pour en évaluer le degré de gravité et en rechercher la cause en vue d'un traitement approprié.

**Mécanismes de la dyspnée**

Chez un sujet normal, la pression artérielle en oxygène (pO<sub>2</sub>) et en dioxyde de carbone (pCO<sub>2</sub>) est constamment en équilibre sous l'action de trois composantes du système de contrôle de la respiration : les centres de contrôle encéphaliques, les récepteurs et les effecteurs. Les premiers, localisés dans l'encéphale, contrôlent les mouvements et le rythme respiratoires, les seconds (centraux et périphériques) répondent aux variations en pCO<sub>2</sub> et en pO<sub>2</sub> artériels (chémo-récepteurs ou récepteurs chimiques), les derniers enfin (muscles du thorax principalement), exécutent les mouvements respiratoires. Toute élévation significative de la pCO<sub>2</sub> ou toute baisse de la pO<sub>2</sub> dans les artères déclenche l'accélération du rythme respiratoire (normal à 10-20 mouvements respiratoires par minute) qui peut atteindre 30 à 40 par minute, voire plus. C'est alors la dyspnée.

**Les causes**

Selon les types de dyspnée, on retiendra les principales causes ci-après. Dyspnée aiguë, d'installation récente et rapidement évolutive, constituant une urgence :

- maladies cardiaques (œdème aigu des poumons [OAP], péricardite liquidienne ou hémorragique avec compression cardiaque [tamponnade]) ;
- maladies des poumons (embolie pulmonaire, crise d'asthme, pneumonie, pleurésie, pneumothorax, corps étranger, etc.) ;
- traumatismes thoraciques et intoxications diverses. Dyspnée d'installation progressive : insuffisance cardiaque, insuffisance respiratoire, obstructions bronchiques (asthme++), pneumopathies diverses (tabagisme, tuberculose, SIDA, etc.), anémie, obésité, etc.

**Comment connaître le niveau de gravité de la dyspnée ?**

Les critères de gravité sont définis par les stades suivants de la dyspnée établis par l'Association newyorkaise de cardiologie : stade 1=pas de dyspnée ; 2=dyspnée aux efforts importants ; 3= dyspnée aux efforts peu importants, 4= dyspnée au repos. Les critères respiratoires se déclinent ainsi : fréquence respiratoire  $\geq$  30/minute, mise en mouvement de tous les muscles respiratoires, cyanose (coloration bleu foncé des lèvres ou des extrémités), difficultés de parler, saturation en

oxygène du sang artériel (SaO<sub>2</sub>) < 88%. Les critères circulatoires comportent : un pouls accéléré à >120/minute, une chute de la tension artérielle ou son élévation en cas de rétention élevée de pCO<sub>2</sub>.

**La démarche diagnostique**

L'interrogatoire du patient doit être minutieux et apporter des informations sur les points suivants :

- antécédents respiratoires et cardiovasculaires (cf. paragraphe sur les causes) ;
- notion sur les affections spéciales telles que l'allergie, la tuberculose, les angines et le rhumatisme articulaire aigu, les affections liées au sida, la drépanocytose, l'anémie, le paludisme chronique, le tabagisme, la prise de médicaments, etc. ;
- caractères de la dyspnée et son stade de gravité. L'examen clinique permet de caractériser la dyspnée et de faire l'inventaire du retentissement de l'affection causale (signes d'insuffisance cardiaque et/ou respiratoire, niveau de la pression artérielle, gros foie, œdèmes des jambes avec ou sans phlébite, cyanose, ictère conjonctival (« yeux jaunes »), etc. Les bilans complémentaires constituent une étape importante. Ainsi, la radiographie thoracique et le dosage de pO<sub>2</sub>, de pCO<sub>2</sub> et des bicarbonates sont déterminants dans l'embolie pulmonaire, la pneumonie, l'insuffisance respiratoire et le gros cœur. L'électrocardiogramme (ECG) est contributif au diagnostic de l'embolie pulmonaire, de l'infarctus du myocarde,

des péricardites et des arythmies. L'échocardiographie-Doppler trans-thoracique affirme les lésions cardiaques et leur gravité. Les bilans biologiques évaluent la gazométrie et recherchent une anémie, un diabète, une insuffisance rénale, une infection sévère, une embolie, un infarctus du myocarde, un sida, etc. Le scanner et la scintigraphie pulmonaire peuvent servir de recours dans certains cas (embolie pulmonaire notamment).

**Traitement à envisager**

Le traitement à conduire est fonction du diagnostic étiologique et du degré de gravité du tableau clinique. Les détresses respiratoires (embolie pulmonaire, œdème aigu des poumons, tamponnade, collapsus, notamment) sont prises en charge en réanimation. Les autres formes requièrent principalement un traitement étiologique, médical et/ou chirurgical.

**Conclusion**

La dyspnée doit être prise au sérieux et faire l'objet d'une consultation médicale le plus tôt possible. Seul le médecin décidera ou non d'une hospitalisation. Tout attentisme dans ce domaine expose à la survenue de situations pouvant être incontrôlables.

Christophe Bouramoué,  
professeur émérite,  
nbouramoue@yahoo.fr